

Exécution de Guiteau

Washington 30 juin.—La nuit avant son exécution Guiteau a été très agité et s'éveillait fréquemment, mais vers les premières heures du jour, brisé par la fatigue, il s'endormit d'un profond sommeil.

Il se leva à cinq heures, et, à six heures et demie, prit un copieux déjeuner. Il ordonna au cuisinier de lui apporter son dîner à onze heures précises.

Le pasteur, M. Hicks, qui avait passé la nuit à la prison, se rendit dans la cellule du prisonnier, après que celui-ci eût quitté son lit et s'entretenait avec lui sur des sujets religieux. Il lui fit une seconde visite à huit heures. Guiteau le pria instamment d'examiner l'échafaud afin de s'assurer s'il était solide.

Après avoir lu un poème de sa composition intitulé : "Pensées religieuses" Guiteau fit quelques observations sur la vie future. "Je ne crois pas, dit-il, que je puisse subir cette épreuve sans pleurer, non pas que je sois faible, car j'ai foi dans mes principes, mais parce que j'approche de l'autre monde. Je persiste à dire que c'est Dieu qui m'a inspiré."

John W. Guiteau est arrivé à la prison à neuf heures. A neuf heures et quart le condamné s'est promené avec son frère pendant une quinzaine de minutes dans le corridor. A dix heures il a demandé à prendre un bain. On transporta dans sa cellule une grande cuve remplie d'eau. Guiteau était très nerveux et il était évident qu'il cherchait à se distraire pour chasser les tristes pensées qui l'obsédaient.

Pendant que Guiteau prenait son bain, son frère, M. Hicks et le gouverneur de la prison, M. Crocker, examinèrent l'échafaud. John Guiteau, surtout, fit un examen minutieux afin de s'assurer si tout fonctionnerait bien au moment de l'exécution.

A onze heures, à la suprise générale, madame Scoville, sœur du condamné, est arrivée à la prison et a supplié le geôlier de lui permettre de voir son frère une dernière fois. Ce dernier a répondu qu'il lui accorderait cette permission si son frère ne s'y opposait pas. Plus tard John Guiteau a décidé madame Scoville à renoncer à son projet et celle-ci s'est retirée. Avant son départ elle a remis au geôlier des fleurs que Guiteau lui avait demandées.

A onze heures et trente-cinq minutes Guiteau a mangé de bon appétit. Lorsque M. Hicks est sorti de la cellule il a dit aux personnes qui l'entouraient : "Le prisonnier n'éprouve aucune crainte et est résigné à son sort. Il se confie avec confiance à la miséricorde de Dieu."

Guiteau était très agité lorsqu'il eut connaissance des préparatifs que l'on faisait pour l'exécution, surtout lorsqu'il entendit les pas des soldats sur le parquet en marbre de la rotonde. Il n'a pu se contenir et les sanglots l'étouffaient. A cette heure, deux cent cinquante personnes étaient réunies dans la rotonde.

A midi et cinq minutes le gouverneur de la prison s'est rendu dans la cellule du condamné et lui a lu son arrêt de mort en présence de trois témoins.

A midi et vingt-sept minutes les portes de fer à l'extrémité du corridor s'ouvrirent et le gouverneur sortit suivi de Guiteau. Celui-ci était d'une pâleur livide et ses traits étaient contractés. Le lugubre cortège se dirigea aussi rapidement que possible vers l'échafaud. Guiteau gravit les douze degrés d'un pas assez ferme et on le plaça en arrière de la trappe.

Après que le révérend M. Hicks eut récité une prière au milieu du plus profond silence, Guiteau lut à haute voix plusieurs versets de l'évangile selon St-Mathieu, et annonça qu'il allait ensuite lire sa dernière prière avant de mourir. Il lut alors avec emphase une prière composée par lui et qu'il terminait en traitant le président Arthur de lâche et d'ingrat. Cette prière achevée, M. Hicks lui fit ses adieux puis les aides du bourreau lui lièrent les jambes et lui ajustèrent la corde au cou.

L'exécuteur des hautes œuvres lui enfoua ensuite le bonnet noir sur les yeux et fit jouer la trappe.

A midi 40 minutes la justice des hommes était satisfaite, Guiteau avait expié son crime.

\$200 de récompense.— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Naissances

En cette ville, la dame de M. L.-O. David, avocat, un fils.
En cette ville, le 1er courant, la dame de M. J. Lessard, administrateur du *Monde*, une fille.

VARIÉTÉS

Dans une ville du Midi, le général passe l'inspection trimestrielle d'un bataillon de chasseurs. L'examen roule sur l'orientation.

—Voyons, dit-il à l'un des hommes pris au hasard, vous avez à votre droite le soleil levant et à votre gauche le soleil couchant, qu'est-ce que vous avez devant vous ?

Le chasseur, après un moment d'hésitation :
—Mon nez.

Le général crut devoir terminer là l'interrogatoire et ne pas demander au chasseur ce qu'il avait derrière lui.

* *

Un jour, John Sheridan demande encore de l'argent à son père.

—Je n'en ai pas, dit celui-ci.
—Mais il m'en faut absolument, répond le fils.

—S'il en est ainsi, répond le père affectueux, vous pouvez prendre les pistolets qui sont dans ma chambre et un cheval à l'écurie, et aller vous placer sur la grande route. La nuit est noire, et vous serez près du bois.

—Je comprends ce que vous voulez dire, répond le fils découragé, mais j'ai essayé le truc hier soir. Par malheur, j'ai arrêté votre trésorier Peake, et il m'a annoncé que vous lui aviez enlevé jusqu'à son dernier sou.

Et la conversation en est restée là.

* *

La jeune comtesse de V..., veuve depuis un an, doit se remarier.

—Est-il vrai, lui dit une de ses amies, que tu épouses ce vilain marquis de T... ?

—Comme tu le dis, ma chère.
—Mais il est affreux, il n'a qu'un œil...

—C'est justement pour cela ; au moins, il ne fera pas comme mon premier mari qui me disait toujours que je lui coûtai les "deux yeux de la tête."

* *

Au guichet d'un chemin de fer.
Une dame.—Un billet, monsieur, s'il vous plaît.
L'employé.—Où allez-vous, madame ?

La dame, d'un ton sec.—C'est mon affaire, monsieur.
L'employé.—Mais enfin, il faut pourtant bien que je sache...

La dame très vexée.—Eh bien, je vais chez une de mes tantes, là !

LES ÉCHECS

Montréal, 6 juillet 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

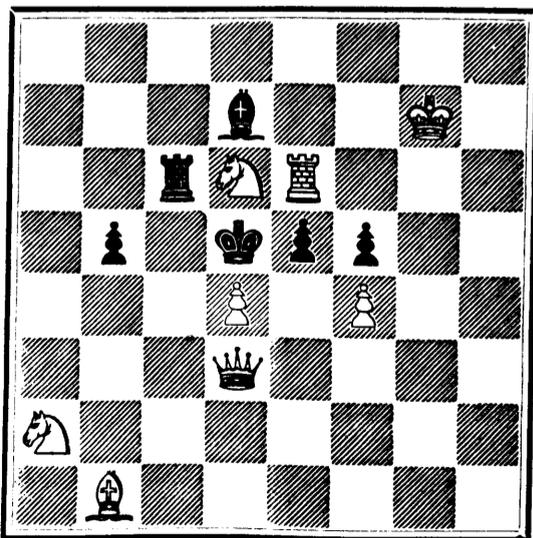
SOLUTIONS JUSTES :

No. 316.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières ; H. Lupien, J. Maurien, Québec ; L. Dargis, Montréal ; E. Legault, Ottawa.

PROBLEME No. 317.

Composé par M. J. MURPHY, du *Chronicle* de Québec.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 316.

- | | |
|-------------------------|---------------|
| Blancs. | Noirs. |
| 1 C 2e F D | 1 P 4e F |
| 2 C de 2e F à 3e T | 2 P 3e C |
| 3 R 8e T | 3 P 4e C |
| 4 P pr P, échec et mat. | |

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.



NAVIGATION DE LA TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

L'adjudication des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain.
Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) samedi, le cinquième jour de juillet prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 Juin 1882.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le vingt-septième jour de juin prochain, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après jeudi le huitième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000 ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, mercredi, le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingt-unième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là, et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :

- | | |
|--|---------|
| Pour les travaux de Fenelon Falls..... | \$1,000 |
| do Rapides Buckhorn..... | 500 |
| do Chutes Burleigh..... | 1,500 |

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.